

COMPTE RENDU

Instance de Proximité « Information et Sports »

13 octobre 2025

Étaient présents :

Direction : Frédéric Debains (RH, Président de l'instance), Maria Bivic (Dialogue Social), Elsa Margout (directrice des magazines), Celia Meriguet (directrice de Franceinfo.fr et chargée de la transformation numérique de la rédaction nationale), Muriel Bajard (responsable RH de la DRM et du Secrétariat général de l'Information).

Représentants de proximité : Cécile Laronce (CGT), Valérie Verduron (CFDT), Anne Guillé (SNJ), Kamel Founas (CGC).

Questions récurrentes

1-Quel est le nombre de missions réalisées par les rédactions siège MFTV (**F2 + F3 + Sports + FranceInfo tv et .fr**) entre la dernière réunion des RP et celle de ce jour, dont le **transport et l'hébergement n'ont pas été pris en charge par leurs directions respectives ? Pour quelles raisons ?**

Réponse de la direction : 0

2-Quels sont les **reportages** pour **France 2 + France 3 + FranceInfo tv**, entre la dernière réunion des RP et celle de ce jour pour lesquels un.(e) **JRI** a réalisé un **montage** ?

Réponse de la direction : 0

Magazines

3-Points effectifs Magazines Info (droit de suite)

Les RP regrettent le manque de transparence quant aux détachements accordés dès qu'il s'agit des magazines. Nous dénonçons un deux poids deux mesures, et souhaiterions qu'un turn-over soit mis en place par la RH, pour donner à tous les journalistes motivés la possibilité de travailler au moins une saison avec les équipes des magazines.

Concernant le magazine «*Nous les Européens*», la direction a-t-elle procédé au remplacement de l'ancien rédacteur en chef adjoint (ex France 3) écarté de l'équipe contre son gré? Si oui, par qui ? Nous tenons à rappeler que ce magazine aujourd'hui

diffusé sur France 2, a été créé sur France 3 par les journalistes de France 3. Aujourd'hui les journalistes ex France 3, à de rares exceptions, n'y ont plus accès.

Elsa Margout rappelle que « Nous les Européens » est diffusé sur F2 et F3.

Le rédacteur en chef adjoint n'a pas été remplacé car les besoins du magazine ont évolué. Il est passé de mensuel à hebdomadaire et se compose d'un reportage de 12 ou 13 minutes et de plateaux séquences incarnés par la présentatrice et tournés en extérieur. La nouvelle formule du magazine a demandé un travail plus important en amont des tournages. C'est pourquoi, on s'est tourné vers un profil de poste de journaliste enquêteur programmateur pour renforcer l'équipe. Le journaliste qui a rejoint « Nous les Européens » travaillait déjà en CDI pour un autre magazine qui a accepté ce transfert de poste.

4-Magazines de la rédaction et chef OPS de la DRM

Il semblerait que les magazines encore fabriqués en interne, *Envoyé spécial* et *Complément d'enquêtes* notamment, programmes étendards de la case du jeudi soir, soient de plus en plus arbitrés unilatéralement à l'économie systématique du poste de chef OPS pour les départs à l'étranger. Décisions motivées de façon assez imprécise par les rédacteurs en chefs adjoints. En effet, Il avait été décidé que les professionnels du son (les chefs du service son en l'occurrence), soient associés à la décision d'affectation, afin d'éclairer l'éditorial quant au besoin ou non de ce poste. Ainsi, au même titre que les PTA n'ont que peu ou pas de responsabilité sur l'éditorial, il devrait en être de même pour l'éditorial, qui, bien que pouvant être éclairé sur le métier et les compétences nécessaires pour le son, reste moins qualifié dans ce domaine.

Le son pour un magazine est une tâche ardue, aux amplitudes horaires souvent très grandes, fatigantes, éreintantes parfois, mais néanmoins passionnantes pour celles et ceux qui s'y collent, puisque le contrat moral est de réaliser la partie son en intégralité, pour la qualité de programmes en prime time le jeudi.

Les chefs OPS ne comptent plus les promesses faites en début de magazine, parfois savamment mises en place, afin, par exemple de s'impliquer totalement à Paris ou en province, et que la fin de tournage, organisée à l'étranger se fasse sans eux. Il en résulte une démotivation sévère et une perte totale de sens pour les professionnels du son.

Les RP souhaitent savoir quelle est la position des magazines à ce sujet, afin que chaque chef OPS affecté sur un sujet à tourner sache exactement, en début de tournage, quelle est la décision de la rédaction en chef, en accord avec l'encadrement des chef OPS, quant aux éventuelles séquences tournées à l'étranger ?

La directrice des magazines répond qu'il est toujours préférable de tourner avec un chef OPS. Il arrive que des séquences soient tournées en équipe réduite sans OPS quand les contraintes le rendent nécessaire. Par exemple, pour un tournage dans les prisons à la demande des responsables du centre pénitentiaire.

Les contraintes peuvent aussi être d'ordre budgétaire souvent pour des tournages à l'étranger et en urgence. Par exemple, un A-R 24h pour Dubaï quand un interlocuteur a donné au dernier moment son accord pour une ITW. Les prix des billets d'avion étaient très élevés d'où une équipe réduite.

Mais la direction rappelle que ce choix doit se faire en transparence et les OPS doivent savoir le plus tôt possible s'ils feront partie de l'équipe de tournage et pourquoi.

L'appréciation se fait au cas par cas et en concertation avec les équipes : il sera rappelé que cette transparence doit être réelle.

France Info TV

5-Le « pour et le contre » sur France Info

Le 27 septembre, l'émission "Le pour et le contre" de franceInfo TV a invité Jean-Marie Rouart, écrivain et académicien. Ce dernier a tenu des propos gravissimes sur la justice après la décision condamnant Nicolas Sarkozy à 5 ans de prison dans l'affaire libyenne. (À 34 minutes du début) **"La justice des juges est un Etat dans l'Etat, un corps, une caste (...) et c'est cette caste que je considère néfaste pour la démocratie"**, a dit Jean-Marie Rouart, rappelant lui-même qu'il avait déjà été condamné pour diffamation. **"Ce sont des juges de droit divin, on ne peut plus rien dire, plus rien faire, ce sont des gens qui se sentent complètement intouchables vis-à-vis des justiciables"**, a-t-il ajouté. **"Cette république des juges est néfaste pour la démocratie. Dans cette affaire, Nicolas Sarkozy est, comme l'a dit Henri Guaino, un coup d'Etat judiciaire contre la séparation des pouvoirs."**

Ces propos n'ont entraîné aucune contradiction immédiate en plateau, de la part de la présentatrice ou des deux éditorialistes/débatteurs. Au contraire, plusieurs fois la présentatrice aide l'invité à terminer sa pensée en lui glissant le mot qui semble lui échapper. Après plusieurs minutes de discours de ce type, l'essayiste Paul Melun estime finalement qu'on devrait se réjouir [au nom de la séparation des pouvoirs] que les juges puissent juger un ancien président".

La diffusion de ces propos, qui pourraient faire l'objet d'une condamnation au titre de l'article 434-25 du code pénal (*jeter le discrédit sur un acte ou une décision juridictionnelle*), est grave, d'autant plus sur le service public.

Qu'a pensé la direction de la chaîne France Info et de l'information de FTV de cette séquence? A quel titre, quelle légitimité, Jean-Marie Rouart est-il invité en plateau pour débattre de l'affaire Nicolas Sarkozy ? L'écrivain n'a pas exercé de fonction juridique, et à part avoir été un défenseur d'Omar Raddad (produisant un livre pour lequel il a été condamné en diffamation), il ne semble avoir aucune connaissance spécifique du monde judiciaire. Ce "dérapiage" en direct a-t-il amené la direction à s'interroger sur le choix des invités ou la manière de mener les interviews en plateau?

- Par ailleurs, quelle est la ligne éditoriale de l'émission ? Certains collaborateurs étant amenés à y travailler s'émeuvent d'une « émission présentée comme phare pour la chaîne, dont les réseaux sociaux doivent être la vitrine », grâce à la diffusion de « séquences qui vont faire le buzz ». Une préoccupation du « buzz » qui semble importante pour les deux débatteurs, puisque ces derniers utilisent ce terme lors de la préparation de l'émission.

- Contrairement à d'autres émissions de débats, la priorité est donnée à l'opinion, avec peu voire pas de contradiction apportée par la journaliste en plateau. La direction n'estime-t-elle pas que cela pose un problème déontologique? Comment justifie-t-elle cette place donnée à l'opinion, totalement contradictoire avec le slogan affiché par la chaîne, « l'information n'est pas une opinion »?
- En outre, les deux chroniqueurs et la présentatrice de l'émission étant tous les trois d'anciennes figures de CNEWS, deux d'entre eux officiaient encore sur cette chaîne cette année (très récemment). La forme de l'émission (essentiellement du débat d'opinion sur des sujets comme l'immigration, ou l'indépendance des juges) étant très similaire à celles qui pullulent sur CNEWS, cette séquence du 27 septembre a provoqué un malaise important au sein de la rédaction de FranceInfo et d'autres rédactions de France Télévisions.

Alors que Delphine Ernotte a dit clairement, dans la presse et en interne, que cette chaîne représentait un contre-modèle, pourquoi produire à notre tour le même type d'émission ? N'y a-t-il pas une contradiction entre la parole et les actes ?

Le président de l'Instance indique que cette question n'est pas dans le périmètre de l'Instance.

Mais la direction répond que FranceInfo TV a toujours eu pour vocation d'être une chaîne de pluralisme et l'objectif est de continuer à l'être.

Cela passe par une diversité d'invités et de chroniques.

Comparer FranceInfo TV à CNews qui fait du talk n'a pas de sens et venir de CNews n'est pas forcément une tare.

Quant à l'importance des réseaux sociaux, elle n'est plus à démontrer. S'il y a eu 400 000 vues sur les réseaux sociaux, cela a contribué à faire monter l'audience et on ne doit pas le négliger.

6-Des critiques acerbes qui interrogent

Sur FranceInfo TV, les jugements de valeur sont à géométrie variable! Un.e ex de CNEWS ou d'Europe1 a plus de chance de remporter l'adhésion de la direction et d'être propulsé.e à l'antenne qu'un.e journaliste maison.

Alors qu'en interne talent et motivation sont là, la directrice de FranceInfo TV et directrice adjointe de l'information persistent et signent en continuant de convoquer, de critiquer et d'écarter de l'antenne des journalistes pourtant talentueux et motivés.

Peut-on connaître les raisons d'un tel acharnement qui met en péril la santé des salariés?

La direction de l'Information répond que ces propos sont diffamatoires. De qui parle-t-on ? Les journalistes convoqués le sont pour des raisons précises et toujours en présence de RH. Par ailleurs, quotidiennement, des journalistes de la rédaction nationale et du Web interviennent sur FranceInfo TV et cela se passe bien.

Le choix des incarnations à l'antenne reste la prérogative des encadrants et de la direction. Tout le monde n'est pas apte à faire de l'antenne ou du plateau avec capacité d'improvisation. On peut être bon en reportage et pas à l'antenne et inversement. Il ne suffit pas d'avoir envie de faire de l'antenne, même si l'envie est très importante dans nos métiers. Si les collaborateurs ressentent mal cette situation, ils peuvent en parler avec leur RH.

7-Des audiences toujours en berne

Les audiences de FranceInfo TV, la classe 4^e des chaînes info.

Les RP veulent comprendre pourquoi FranceInfo TV ne décolle pas, malgré tous les recrutements extérieurs de journalistes jugés « bien meilleurs que les journalistes de FTV » selon le directeur de la rédaction (cf IP de septembre 2025).

La direction indique qu'avant le passage au canal 16, l'audience moyenne de FranceInfo TV était de 0,8 % et elle est passée à 1,1 % en septembre. En septembre, quotidiennement, 7,1 millions de téléspectateurs ont regardé FranceInfo TV contre 9 millions pour CNews. La différence se fait sur la durée d'écoute des autres chaînes qui font monter leur PDA sur ce critère.

Les audiences de FranceInfo TV vont mieux : elles ont atteint un record historique de 2,2 % en septembre. La semaine dernière de lundi à dimanche, l'audience moyenne était de 1,4 %. C'était la meilleure semaine en couverture avec 7,9 % de téléspectateurs touchés au seuil de 10 secondes.

Franceinfo.fr

8-France Info numérique sports

Plusieurs journalistes doivent être détachés du planning pour travailler au sein de l'équipe vidéo/réseaux sociaux de la vidéo. Pourquoi pas un détachement ponctuel ? Les journalistes s'inquiètent d'une perspective d'un détachement à plein temps, car ce serait un affaiblissement de l'offre de base, leur contribution au site franceinfo, déjà en baisse en termes de moyens.

Quelle est la nature de ce projet éditorial ? Est-ce que l'écrit de l'offre FranceInfo sport, restera la mission principale du service pour les prochaines années ? Pourquoi le service vidéo, s'il doit se développer, ne recrute-t-il pas ?

La direction des Sports explique que l'offre numérique se compose de 3 entités :

- vidéo FTV
- écrite FranceInfo
- réseaux numériques FranceTV Sports

Les journalistes permanents de la direction des Sports sont appelés à travailler de façon transversale pour les 3 offres comme un journaliste linéaire des Sports peut travailler pour TLS, Stade 2 ou faire un direct.

La mission « écrite » a été la première à se développer. S'y ajoutent des missions de commentaires en direct sur la plateforme France.TV (4 des 9 journalistes numériques ont ainsi commenté des événements en direct en 2025).

Cette mission va se développer avec l'arrivée de la chaîne Sports Digitale.

Depuis un an, la direction des Sports veut développer une activité et une couverture journalistique sur les réseaux sociaux.

L'activité des journalistes de la rédaction des Sports va se répartir sur les 3 missions dans une seule offre numérique Sports.

Il est inexact de parler de détachement car cette activité a lieu dans la même entité : la rédaction des Sports.

L'objectif de la direction est de développer ce fonctionnement transverse entre les 3 offres numériques pour répondre au mieux aux attentes du public et des nouveaux modes de consommation des contenus Sports tout en tenant compte des contraintes de budget et d'effectifs.

Rédaction nationale

9-ICI national : l'inquiétude des salariés va crescendo

Après les échanges en CSE, les collaborateurs planifiés sur ICI 12/13 et 19/20 (journalistes, assistants, infographistes, monteurs) sont toujours dans l'incertitude pour leur proche avenir. Un planning d'entretiens est-il prévu avec eux ?

Les entretiens ont débuté la semaine dernière avec les assistants d'ICI. Ils auront lieu avec les encadrants la semaine prochaine.

Les monteurs et les infographistes qui sont planifiés sur ICI peuvent prendre contact avec leurs responsables pour poser leurs questions sur l'après ICI.

10-ICI national : Quid des dossiers ?

Les équipes de la rédaction nationale sont nombreuses à participer aux tournages des dossiers ICI. Ces formats de 3 mn et 5 mn, continueront-ils d'exister sur les antennes des éditions ICI ?

Si oui, seront-ils toujours fabriqués par les journalistes, OPS et monteurs de la rédaction nationale ?

Les stations régionales bénéficieront toujours de dossiers et de longs formats fabriqués par la rédaction nationale.

Comme cela a été dit en CSE extraordinaire, ces dossiers pourront être diffusés par les régions et la rédaction nationale. Les modalités de cette mise à disposition commune restent à élaborer.

11-Allo les présentateurs ?

Comment se fait-il que les assistant(e)s des présentateurs des JT de France 2 n'appellent plus, ou rarement, les journalistes reporters pour écrire les lancements ? Même si les chefs de service font le relai des informations, c'est insuffisant. Est-il possible de rétablir ce lien entre les présentateurs et les reporters ?

La direction de l'Information répond que cela est fait pour certains sujets mais que cela devrait se faire davantage. Elle va rappeler aux présentateurs et aux assistants l'importance d'appeler les journalistes qui font les reportages pour les informations de lancement.

12-Cadrage de l'IA

Concernant le déploiement de l'outil d'IA MediAGen, les juges ont demandé de suspendre le déploiement tant que les élus du CSE Central ne sont pas consultés.

Nous rappelons que les modalités d'exploitation des IA sont susceptibles d'affecter le travail et l'emploi des salariés. Les préconisations européennes sont claires : elles rendent obligatoire le cadrage global.

L'IA MediAGen était-il en cours de déploiement à la direction de l'information ? Dans quel secteur ? Son usage a-t-il été suspendu là où il est déjà déployé ?

La réunion du CSE Central les 1 et 2 octobre a abordé la question de MediaGen : un expert désigné par les élus va étudier la situation et les élus rendront leur avis après rapport de l'expert lors du prochain CSE Central.

13-Les réseaux sociaux en plus ? Comment ? Avec quelle formation ?

Depuis quelques semaines, plusieurs cadres de l'information nationale sollicitent (soit individuellement, soit lors de réunions de service) des reporters de la rédaction nationale pour les inciter fortement à produire des vidéos destinées aux réseaux sociaux.

Pourquoi demander l'utilisation de smartphone à des rédacteurs qui n'ont pas la compétence complémentaire ? C'est les inciter à ne pas respecter les négociations en cours entre direction et organisations syndicales sur l'accord UTS (accord d'entreprise relatif à l'utilisation de l'unité de tournage avec smartphone).

Si personne ne conteste l'intérêt de certains nouveaux formats, et l'importance de toucher tous les publics, nous rappelons que la grande majorité des reporters sollicités :

- 1) n'a jamais été formée sur ces outils, ces formats, ces écritures,
- 2) n'est souvent pas équipée avec du matériel adéquat,
- 3) ne dispose pas toujours du temps nécessaire pour réaliser ces tâches supplémentaires.

Notre accord collectif, encore en vigueur, précise clairement que "la prise en charge de ces activités nouvelles devra s'opérer de manière progressive, au fur et à mesure de l'acquisition par les journalistes des compétences qu'elles requièrent, dans le respect de la durée et de la charge de travail des journalistes. La formation constitue un moyen privilégié de l'accroissement des compétences dont la mise en œuvre permet l'évolution professionnelle".

Nous comprenons que les journalistes sont incités à se former "sur le tas", sans nouveau matériel, et à produire ces modules en plus de leurs activités habituelles, ce qui contrevient au texte cité plus haut (un texte signé par la direction, et qui l'engage).

Quelles formations, quels dispositifs d'accompagnement la direction compte-t-elle mettre rapidement en place, pour ces nouvelles tâches qui doivent relever du volontariat ?

Depuis le 1er septembre, Celia Mériquet est chargée d'une nouvelle mission de "transformation numérique de la rédaction nationale".

La présidente de l'entreprise souhaite aller plus loin dans la mutation numérique de France Télévisions pour toucher des publics qui ne regardent plus la télévision et cela concerne autant les programmes que l'information. La rédaction nationale qui travaille pour les JT (et continuera de le faire) va être progressivement amenée à produire des contenus natifs pour les réseaux sociaux et le site, essentiellement de la vidéo, avec des formats adaptés.

Samah Soula a été nommée rédactrice en chef pour superviser cette production. Avec Carole Belingard, directrice adjointe en charge des réseaux sociaux (et de la jeunesse), et Jean-François Monier (rédacteur en chef des comptes réseaux sociaux du 20h), nous avons fait le tour des services (pool, JRI, économie, politique, société, environnement, culture) au mois de septembre pour expliquer la démarche.

Le but est de mettre en valeur nos déploiements, notre présence sur le terrain, et de produire des vidéos d'actualité pour les réseaux, soit dans le prolongement des sujets destinés au JT, soit sur des angles particuliers différents de ceux faits pour le JT.

Il s'agit cependant de veiller à la charge de travail des reporters : ces formats sont donc étudiés pour leur prendre le moins de temps possible et pour s'insérer dans les temps morts de tournage... hors breaking news bien sûr. Les chefs de service sont bien entendu toujours prévenus en amont des demandes pour le numérique et le principe du volontariat est clairement posé.

Les journalistes qui sont partants se mettent d'accord en amont avec Samah Soula sur le sujet/l'angle et peuvent soit emprunter du matériel au magasin soit demander le renouvellement de leur smartphone si celui-ci est trop ancien pour le tournage. En aval, c'est l'équipe autour de Samah Soula qui prend en charge le montage et l'édition des sujets.

Une formation de sensibilisation à l'information sur les réseaux sociaux a été lancée à l'Université pour comprendre comment fonctionnent les différents réseaux (Facebook, TikTok, Instagram, X) et comment filmer/se filmer/raconter l'histoire avec un smartphone.

La première session a eu lieu la semaine dernière et de nombreuses autres sessions sont prévues.

Des journalistes qui n'ont pas forcément fait la formation ont déjà voulu se lancer. Nous ne les avons pas découragés. Voici une sélection de contenus que nous avons publiés :

-Julien Pelletier (JRI) a fait un sujet sur les fans de Taylor Swift venus voir un documentaire au Grand Rex pour la sortie de son album :
https://www.instagram.com/reel/DPeUY_zlXRz/?igsh=azlzd3huNG51cnhh

-Anne Ponsinet (correspondante à Moscou) a fait un sujet pour raconter l'histoire derrière les images d'ours polaires qui ont été très virales sur les réseaux :
<https://www.instagram.com/reel/DPMggWijx3f/?igsh=MTZ5czZxZXU3eGZhbQ==>

-Marie Justet (journaliste au service éco) a fait un sujet sur le nouveau cargo à voiles :
<https://www.instagram.com/reel/DPebN7oFLZR/?igsh=MWI0YmY0d2k0ejRxNg==>

-Juliette Champion (journaliste à franceinfo.fr) a fait un sujet sur le public qui se lève aux aurores pour assister au procès Jubillar :
<https://www.instagram.com/reel/DPfmuUECqZh/?igsh=OWd6N2pzb3YwNwVl>

-Lionel Feuerstein (correspondant à Berlin) a fait un sujet sur un homme qui a retrouvé son ticket gagnant de loto à 15 millions d'euros dans sa poche, six mois après le tirage
https://www.instagram.com/reel/DPWYOMMDa_X/?igsh=N25hNzFkZm5tcDFt »

Les RP ont fait remarquer que cette évolution risque de remettre en cause les métiers et s'interrogent sur la durée de la formation qui semble insuffisante.

Tourner pour les réseaux sociaux s'ajoute à l'activité habituelle des journalistes : cela apparaîtra-t-il dans un avenant au contrat de travail ou dans les contrats de travail pour les nouveaux collaborateurs, même si, pour le moment, cette évolution repose sur le volontariat.

14-Des drones pour quoi faire ?

Des drones (légers, sans nécessité de brevet de télépilote) ont été livrés dans les bureaux de France 2 dont la prestation montage est assurée par Vidélio, qui visiblement a répondu à un cahier des charges lors d'un nouvel appel d'offre lancé par France Télévisions. Pour quelle utilisation ? Par qui ? Et qui est responsable de ce nouveau matériel ?

La commande n'a pas été concrétisée et la livraison des drones s'est faite par erreur.

15-Concur : aliments prohibés ?

Comment fonctionne ce service depuis le départ de Thierry Aveline ? Est-ce un service externalisé ? Plusieurs collaborateurs se sont vu refuser des notes de courses pour le repas de midi sous prétexte que certains ingrédients (confiture) ont été jugés comme ne correspondant pas à un repas. Y-a-t-il des critères avec une liste de ce que l'on peut consommer ou pas ? Ce refus nous semble abusif.

La direction financière rappelle que les notes de frais sont pré-contrôlées par la comptabilité puis elles doivent être approuvées par le chef de service du collaborateur. Elles ne font plus l'objet d'un second contrôle comptable et vont directement au paiement. Certaines notes de frais peuvent être renvoyées avec demande de précisions.

D'autre part, la direction financière répond qu'il y a de l'indécence à être interrogée sur le fait que des collaborateurs se sont vu refuser le remboursement de pots de confitures (2 et 7 pots de confiture de 220 grammes) indiqués comme note de frais pour leur repas. Cependant, la direction ajoute qu'elle souhaite préserver la santé des collaborateurs notamment lors des missions pour ne pas cautionner l'ingestion de plus d'1 kg de confiture par repas !

La direction rappelle la note réglementaire des missions chapitre 4 annexe 2 page 9 « Un repas se compose de tout ou partie d'un plat, d'un dessert, d'une boisson ou assimilé à usage unique ».

16-Climat délétère : la DRH quitte FTV

C'est dans la presse que les RP ont appris la démission de la DRH de l'information et des sports : « Accident du travail », « propos d'une rare violence morale », « menaces et insultes proférées » : la DRH en aurait été victime.

Les RP adressent à l'intéressée ses plus sincères regrets.

Les RP souhaitent comprendre comment de telles dérives managériales, tant de fois dénoncées, sont encore possibles au sein de la direction de l'information ?

Une enquête commune direction-élus est en cours (2 élus du CSE Siège et la secrétaire de l'Instance IMG Gestion d'entreprise y participent).

DRM - Direction Reportages et Moyens de l'information

17- PC Info, un service performant en sous-effectif

Pour avoir dénoncé ce sous-effectif dans un mail le 25 décembre 2024, l'un des salariés du service a reçu une convocation à entretien préalable à sanction. Tous ses collègues l'ont soutenu.

En conséquence la direction a décidé de mener des entretiens individuels dans le service.

Ces derniers ayant eu lieu, la direction pourrait-elle, comme promis, en faire une restitution aux RP ?

Le climat de confiance au Pc info est-il rétabli ?

Que compte faire la direction contre le sous-effectif dénoncé au départ et malheureusement toujours d'actualité ?

Muriel Bajard, responsable RH de la DRM et du Secrétariat général de l'Information, indique que la convocation de ce salarié avait pour motif des propos irrespectueux à l'encontre de son encadrement et n'était pas lié au mail sur le sous-effectif du Pc Info.

La restitution de l'audit avec entretiens individuels a été faite auprès des collaborateurs du Pc Info et sera présentée en Instance de Proximité Information et Sports en novembre. La RH indique, dès à présent, que ces entretiens font remonter un climat de confiance et qu'il n'y a pas de sous-effectif. Un poste TEVA va être pourvu.

18-Médiathèque : l'un progresse, l'autre pas !

Cette année encore FranceInfo TV voit son offre de programmes s'enrichir avec une nouvelle émission « *Le pour et le contre* » qui doit être traitée par les documentalistes tandis que les effectifs de la médiathèque ne cessent de décliner (cf ANNEXE 1 tableau « Recensement »).

Début septembre une documentaliste a quitté le service et la documentaliste en CET est à la retraite depuis le 01/10/25.

Ajoutons à cela qu'il y a plusieurs arrêts longue durée dans le service dont un depuis plus d'un an.

Malgré ce sous-effectif chronique, le service a dû prendre en charge les recherches des magazines *Complément d'enquêtes*, *L'Oeil du 20h* pendant l'absence des titulaires.

Ce manque de personnel se ressent fréquemment sur la charge de travail quotidienne des documentalistes.

Un recensement fait sur un mois démontre que l'ensemble des vacations n'a pas été assuré comme le montre le tableau en annexe.

À signaler que les intermittents n'avaient pas encore atteint leur quota d'heures. Qu'en sera-t-il en fin d'année quand ce sera le cas ?

Les documentalistes souhaitent savoir quand les postes vacants seront mis en consultation. Cette demande est d'autant plus urgente qu'en 2026, 2 départs sont prévus.

La direction rappelle que les absences connues de la médiathèque sont remplacées par des intermittents en fonction du budget et de l'activité. En raison de l'absence du collaborateur chargé des recherches pour *L'Oeil du 20h*, la situation a été anticipée et répercutée sur la cellule de *L'Oeil du 20h*.

Pour *Complément d'enquête*, il s'agissait d'un service ponctuel rendu par un documentaliste sans que cette demande ne passe par l'encadrement et n'est pas récurrent.

De nouvelles personnes vont intégrer le vivier des intermittents pour renforcer le service.

En ce qui concerne les postes vacants, il n'y en a qu'1 : un départ est prévu en 2026 et la direction est dans l'attente des arbitrages budgétaires.

19-Médiathèque : nécessaire indexation

Serait-il possible de mettre en place une indexation des programmes diffusés sur FranceInfo TV? Les recherches par les documentalistes ne sont possibles que pour le 23h et une émission politique. Et les conducteurs sont dans un logiciel différent de celui de la rédaction nationale. Ce qui ne facilite pas non plus l'identification de certaines ITW ou directs de la chaîne info.

La direction de FranceInfo TV répond que les conducteurs sont sur Openmedia. L'indexation et l'archivage ne sont pas prévus dans le plan de charge de FranceInfo TV. Néanmoins, la direction a souhaité cataloguer et stocker sur quelques mois les programmes des soirées pour faciliter les récupérations des ITW.

Les RP font remarquer que la non-indexation de l'ensemble des programmes de FranceInfo TV est une perte de richesse éditoriale et de mémoire via les archives. Il serait très intéressant de mettre en place l'indexation de tous les programmes de FranceInfo TV.

20-Des roulettes à Noël ? (Droit de suite)

Les études sur les sacs à roulettes pour les pieds des caméras ont-elles abouti ? L'entreprise italienne Zebra a-t-elle présenté son prototype ? Aurons-nous des roulettes sous le sapin de FTV à Noël ?

Le prototype devrait être présenté fin octobre.

Un prototype d'une autre société DIMATEX a été présenté à 2 JRI et des modifications doivent être apportées suite aux remarques.

Les RP soulignent que cette question de sac à roulettes si important pour le quotidien des équipes demeure irrésolue depuis plusieurs années. Il serait urgent d'aboutir.

21-Local de stockage qui s'éternise

Le local près des machines à boissons au 6^e étage devait temporairement être utilisé pour des travaux : il sert toujours de réserve pour des postes de tv et autres matériaux. Quand retrouvera-t-il sa fonction de zone de repos pour les services ?

Les zones de repos du 4^e et du 6^e étages seront rendues à leur usage normal le 17 octobre.

22-Ascenseur : SOS dépannage !

L'ascenseur A10 devient un problème quotidien depuis plusieurs semaines : il répond aux appels mais il doit être renvoyé au 0 pour cause de travaux afin d'obtenir un autre ascenseur. Les salariés souhaiteraient récupérer l'usage de cet ascenseur surtout aux heures des JT de F2 pendant lesquelles un 2^e ascenseur est réservé entre le 0 et le 3. Il n'en reste plus qu'un, afin de descendre au parking en particulier de ce côté-là.

Le dysfonctionnement temporaire de l'ascenseur A10 a été dû aux travaux du 7^e étage.

Cette affectation et la priorisation du 2^e ascenseur pour les JT 13h et 20h ont occasionné des files d'attente. Dès lundi, le A10 est rendu à son usage habituel.

23-La cantine au régime ?

Plusieurs salariés ont le sentiment que les portions de la cantine ont diminué. Y a-t-il eu une consigne dans ce sens ? Si oui, pour quel motif ? Sinon, est-il possible de vérifier si ces portions sont effectivement plus petites qu'avant ?

Réponse en annexe

Ressources humaines

24-Alternants (droit de suite)

Comme nous le signalions en juillet, les RP ont recueilli les témoignages d'alternants qui ont terminé leur expérience à FTV échaudés et dégoûtés. Tout le contraire du but recherché !

Les RP saluent ici, une fois n'est pas coutume, la prise de conscience de la direction et de la DRH qui ont su réparer les erreurs et manquements auprès de ces jeunes, en leur attribuant le précieux sésame : l'immatriculation.

Nous savons qu'une réunion a lieu le 7 octobre pour mieux encadrer et accompagner les nouveaux alternants. Les RP insistent sur le rôle majeur des tuteurs. Quels changements sont envisagés pour donner toutes les chances de réussite à cet apprentissage ?

La direction a mis en place 2 webinaires pour les tuteurs et les chefs de service afin de rappeler le rôle du tuteur pour les alternants, l'importance de l'intégration, de la transmission des métiers et du feedback en cours d'alternance ainsi que des bilans en cours et en fin de période.

Il a été rappelé les règles en matière de temps de travail et de l'existence de la formation obligatoire des tuteurs.

Ces webinaires du 6 et du 13 octobre ont donné lieu à une captation adressée à tous les tuteurs.

Un guide des tuteurs est en cours d'élaboration par la Direction Parcours professionnel et Diversité et sera disponible début décembre.

Une large majorité des alternants qui ont terminé leur contrat sont satisfaits de leur expérience à FTV et souhaitent poursuivre leur collaboration avec l'entreprise.

25-Repos envolé ?

Dans mon Kiosque, pour quelle raison la ligne « réduction du repos quotidien » a-t-elle disparu ? Cette fonction permettait aux journalistes de récupérer automatiquement des heures quand le temps de repos de 11h obligatoire était réduit. La direction envisage-t-elle de rétablir cette fonction ?

La direction indique que les collaborateurs ont de nouveau accès à cette fonctionnalité.

26-Indemnité de congés payés ?

Quand les salarié.es percevront-ils le 1/10^{ème} de congés payés ?

Le 1/10^e de congés payés sera effectif sur la paie d'octobre.

27-Subvention Culture/Sports : -20 €

Sur le site du CSE siège la subvention Culture / Sports a été modifiée et est maintenant semestrielle pour un montant de 75 euros, on peut donc supposer qu'elle sera de 150 euros à l'année.

Auparavant, cette dernière était de 170 euros, comment expliquer cette baisse ? Y a-t-il eu une information à destination des salarié.es ?

La réponse a été donnée dans un mail du CSE adressé à l'ensemble des collaborateurs.

Prochaine instance **Judi 13 novembre 2025**

Contacts RP Information et Sports Cfdt :

valerie.verduron@francetv.fr

sophie.lacombe@francetv.fr

Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21 - cfdtgroupe@francetv.fr

L'essentiel des recommandations sur l'alimentation

Les recommandations sur l'alimentation pour les adultes ont été actualisées en 2019¹ afin de prendre en compte l'évolution des données scientifiques des dix dernières années.

Quelques chiffres sur l'alimentation en France

Insuffisance de fibres

89,7%

DES ADULTES

de 18 à 54 ans n'atteignent pas les recommandations fixées à 25 g de fibres par jour.

En cause, une consommation trop faible :

- de produits céréaliers notamment complets (plus de 60 % des adultes ne les incluent pas dans leur alimentation) ;
- de légumes secs (plus de 85 % des adultes ne satisfont pas la recommandation) ;
- de fruits et légumes (72 % des adultes en consomment moins de 5 par jour)^{2,3}.

Trop d'acides gras saturés, pas assez d'oméga 3

83%

DES ADULTES

dépassent le seuil recommandé des apports en acides gras saturés (< 36 % des apports en lipides totaux)².

Les apports moyens en acides gras oméga 3 (ALA, DHA, et EPA) des adultes sont environ deux fois trop faibles⁴.

Trop de charcuterie

63%

DES ADULTES

dépassent la limite des 150g de charcuterie par semaine^{2,3}.

Consommation trop importante de sel

90%

DES ADULTES

dépassent la limite recommandée par l'Organisation mondiale de la santé de 5 g de sel par jour^{2,3}.

Trop de produits sucrés

40%

DES ADULTES

ont une consommation de produits sucrés supérieure aux recommandations.

30 % des adultes dépassent un verre par jour de boissons sucrées^{2,3}.

L'alimentation est un facteur de risque et de protection de nombreuses maladies

La nutrition représente le premier facteur de risque de perte d'années de vie en bonne santé, devant le tabac (12 %) et l'alcool (7 %)⁵.



28%

DES ADULTES

français âgés de 18 à 54 ans sont en surpoids et 15 % sont obèses⁶.

Quelles sont les nouvelles recommandations pour les adultes ?

La révision des recommandations alimentaires vise à couvrir les besoins nutritionnels dans leur ensemble, prévenir les maladies chroniques non transmissibles, minimiser les expositions aux contaminants de l'alimentation tout en essayant de rester relativement proche des consommations alimentaires actuelles afin de faciliter leur adoption. Elle prend également en compte l'impact de l'alimentation sur l'environnement.

Augmenter la consommation d'aliments d'origine végétale riches en fibres : fruits et légumes, légumes secs et féculents complets

Ces aliments diminuent le risque de cancers aérodigestifs, de maladies cardiovasculaires (MCV), d'obésité et de diabète⁸.

RECOMMANDATIONS



Au moins 5 fruits et légumes par jour (par exemple 3 portions de légumes et 2 fruits) qui apportent des antioxydants, des vitamines et des minéraux.



Au moins un féculent complet par jour : pain complet, pâtes, semoule et riz complets.



Des légumes secs au moins 2 fois par semaine : lentilles, haricots secs, pois chiches, etc.



Consommer de préférence des produits locaux, de saison et si possible bio.

Privilégier la consommation d'aliments riches en acide alpha-linolénique (ou oméga 3), ainsi que l'huile d'olive

Les oméga 3 participent à la bonne santé cardiovasculaire, de la rétine, du cerveau et du système nerveux. Dans le cadre d'un régime méditerranéen, l'huile d'olive est associée à une diminution du risque de MCV⁸.

RECOMMANDATIONS



Privilégier les huiles riches en oméga 3 (colza, noix) et l'huile d'olive.



Consommer du poisson 2 fois par semaine dont un poisson gras car riche en oméga 3 (sardine, maquereau, hareng, saumon, etc.).



Consommer une petite poignée de fruits à coque non salés par jour (noix, noisettes, amandes, pistaches) dont la teneur en acides gras polyinsaturés est élevée (notamment en oméga 3 dans les noix).

Réduire la consommation de viande et de charcuterie

Leur consommation augmente les risques de cancer colorectal, de MCV et de diabète de type 2⁸.

RECOMMANDATIONS



Privilégier la volaille et limiter la viande (porc, bœuf, veau, mouton, agneau et abats) à 500 g par semaine (soit environ 3 à 4 steaks).



Limiter la consommation de charcuterie à 150 g par semaine (soit environ 3 tranches de jambon blanc).

Alterner dans la semaine la viande, la volaille, le poisson, les œufs et les légumes secs.

Réduire la consommation d'aliments gras, sucrés, salés et ultra-transformés

Ils sont souvent de densité énergétique élevée et de faible qualité nutritionnelle. De récentes études ont montré des associations entre la consommation d'aliments ultra-transformés et un risque accru de différentes maladies chroniques⁹.

RECOMMANDATIONS

Limitier la consommation de céréales du petit-déjeuner sucrées, les gâteaux, le chocolat, les crèmes dessert, les glaces, les biscuits apéritifs, la charcuterie et certains plats préparés du commerce.



Quand c'est possible, privilégier le fait maison en utilisant des produits frais, des aliments en conserve ou surgelés peu transformés.

LE NUTRI-SCORE

Le logo Nutri-Score est l'étiquetage nutritionnel simplifié recommandé par les pouvoirs publics en France. Il a pour objectif de faciliter la compréhension par le consommateur de la qualité nutritionnelle des aliments préemballés. Grâce à une lettre couplée à une couleur,



Le Nutri-Score classe les produits sur une échelle à 5 niveaux allant de A à E. **Il peut aider vos patients à manger mieux au quotidien en limitant les produits de score D et E.**

Réduire la consommation de boissons sucrées et de boissons alcoolisées

On entend par boissons sucrées : les jus de fruits, les boissons aux fruits, les sirops, les eaux aromatisées, les sodas même « light » et les boissons dites « énergisantes ». Une augmentation du risque de prise de poids, de MCV et de diabète de type 2 est observée avec la consommation d'un verre de boisson sucrée par jour⁸.

L'alcool augmente le risque de cancers aérodigestifs, du côlon-rectum, du foie, du sein¹⁰, ainsi que d'autres maladies comme l'hypertension artérielle et la fibrillation auriculaire¹¹.

RECOMMANDATIONS



Les boissons sucrées doivent être limitées le plus possible sans être substituées par des boissons édulcorées ; dans tous les cas, pas plus d'un verre par jour et privilégier les jus de fruits pressés.



Maximum 2 verres d'alcool par jour et pas tous les jours.

L'eau est la seule boisson recommandée, elle peut également être apportée par le thé, le café (sans excès) et des infusions non sucrées.

Limiter la consommation de sel et de produits salés

Ils entraînent des risques de maladies cardiovasculaires, d'hypertension artérielle et de cancer de l'estomac⁸.

RECOMMANDATIONS

Le sel consommé provient surtout des produits transformés : charcuterie, plats préparés du commerce, soupes déshydratées, fromage, pain, etc.



Réduire la quantité de sel en cuisinant et ne pas resaler à table.

Privilégier le sel iodé (indiqué sur l'étiquette).

Une consommation suffisante mais limitée de produits laitiers

La consommation de lait diminue le risque de cancer colorectal et la consommation globale de produits laitiers fait baisser le risque de diabète de type 2 avec un niveau de preuve probable. La consommation totale de produits laitiers est associée à une augmentation du risque de cancer de la prostate (avec un niveau de preuve suggestif mais limité). Les fruits à coque, les légumes secs et les légumes peuvent également contribuer aux apports en calcium.

RECOMMANDATIONS



2 produits laitiers par jour (par exemple un yaourt nature et un morceau de fromage).

QUID DE L'ALIMENTATION DURABLE ?

Pour la première fois, les recommandations intègrent la dimension environnementale de l'alimentation en conseillant de privilégier les aliments d'origine végétale plutôt qu'animale, les aliments des producteurs locaux, les aliments de saison, et si possible les aliments bio, qui par ailleurs pourraient avoir un impact bénéfique sur la santé¹.

¹. Une étude française récente met en avant une association significative entre forte consommation d'aliments issus de l'agriculture biologique et diminution du risque de cancer (tous types de cancer confondus). Cependant, les preuves ne sont pas encore suffisantes pour parler de lien de causalité.

COMMENT PARLER D'ALIMENTATION À VOS PATIENTS ?

Des conseils simples, peu nombreux et adaptés à chaque patient, sont la clé pour initier un changement d'alimentation. Pour aider vos patients à mieux appréhender les nouvelles recommandations, elles sont dorénavant classées en 3 catégories avec des messages courts, simples et accessibles, qui privilégient la progressivité :

AUGMENTER

Encourager à consommer toujours davantage de fruits et légumes et à réintroduire des aliments délaissés (fruits à coque non salés et légumes secs).

ALLER VERS

Accompagner petit à petit la substitution de certains aliments au sein d'une même catégorie : par exemple, manger du pain complet plutôt que du pain blanc ou utiliser l'huile de colza, de noix ou d'olive plutôt que d'autres huiles, consommer des poissons gras, etc.

RÉDUIRE

Inciter à diminuer la consommation des aliments et boissons qui augmentent les risques de certaines maladies (viande, charcuterie, produits ultra-transformés, sucre, sel, alcool et boissons sucrées).

LES RECOMMANDATIONS, C'EST AUSSI :

- prendre plaisir à manger, savourer ;
- privilégier la variété, le fait maison ;
- veiller aux quantités et à la taille des portions dans les assiettes.

ET AUSSI BOUGER !

- au moins 30 minutes d'activités physiques dynamiques par jour ;
- ne pas rester assis trop longtemps : prendre le temps de marcher un peu toutes les 2 h.

LES RECOMMANDATIONS CHANGENT, LE SITE DÉDIÉ À VOS PATIENTS AUSSI.
RENDEZ-VOUS SUR **WWW.MANGERBOUGER.FR**

Références bibliographiques

1. Recommandations relatives à l'alimentation, à l'activité physique et à la sédentarité pour les adultes. Saint-Maurice : Santé publique France, 2019. 61 p. <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/nutrition-et-activite-physique/documents/rapport-synthese/recommandations-relatives-a-l-alimentation-a-l-activite-physique-et-a-la-sedentarite-pour-les-adultes>
2. Étude de santé sur l'environnement, la biosurveillance, l'activité physique et la nutrition (Esteban), Chapitre Consommations alimentaires. Saint-Maurice : Santé publique France, 2017. 193 p.
3. Adéquation aux nouvelles recommandations alimentaires des adultes âgés de 18 à 54 ans vivant en France : Étude Esteban 2014-2016. Volet Nutrition - Surveillance épidémiologique.
4. Étude individuelle nationale des consommations alimentaires 3 (INCA 3). Maisons-Alfort : Anses, 2017. 535 p.
5. Graphique établi à partir de l'outil de visualisation de l'IHME (<http://www.healthdata.org/data-visualization/gbd-compare>) Principaux déterminants comportementaux et métaboliques : tabac, alcool, avec un regroupement pour la nutrition proposé par I.S. Capewell. Valeur exprimée en pourcentage des DALYs totaux pour la France en 2017.
6. Étude de santé sur l'environnement, la biosurveillance, l'activité physique et la nutrition (Esteban), Chapitre Corpulence. Saint-Maurice : Santé publique France, 2017. 42 p.
7. Marant-Micallef C et al. Nombre et fractions de cancers attribuables au mode de vie et à l'environnement en France métropolitaine en 2015 : résultats principaux. Bull. Épidémiol. Hebd. 2018;(21):442-448.
8. Actualisation des repères du PNNS : étude des relations entre consommation de groupes d'aliments et risque de maladies chroniques non transmissibles. Maisons-Alfort : Anses, 2016. 186 p.
9. Bernard Srour et al. Ultra-processed food intake and risk of cardiovascular disease: prospective cohort study (NutriNet-Santé). BMJ, 2019.
10. Anais Rico-Campà et al. Association between consumption of ultra-processed foods and all-cause mortality: SUN prospective cohort study. BMJ, 2019.
11. WCRF / AICR (2018), 'Diet, Nutrition, Physical Activity and Cancer : a Global Perspective', Technical report, WCRF / AICR.
12. Roerecke, M et al. Sex-Specific Associations Between Alcohol Consumption and Incidence of Hypertension: A Systematic Review and Meta-Analysis of Cohort Studies. J Am Heart Assoc. 2018.